

**ETAT CIVIL**

\*\*\*\*\*

**MARIAGES**

Jean-François CEOLIN et Chantal MAROUZE  
Le 20 Juillet 2002

Olivier DEVANNEAUX et Aurélie MASSOULLE  
Le 20 juillet 2002

Jean-Pierre HARLAY et Marie-Laure VASSEUR  
Le 17 Août 2002

Victor DA SILVA et Maryline MASSOULLE  
Le 14 septembre 2002

\*\*\*\*\*

**NAISSANCES**

Théo, Michel GIERCZYNSKI, né le 23 août 2002  
Alexis, Benoît, Stéphane BOUFFLET né le 3 septembre 2002

Pierre, Michel, Didier DAUMONT né le 20 septembre 2002

\*\*\*\*\*

**DECES**

Sylvain QUIGNON, le 15 août 2002

Marcel CLEUET, le 10 septembre 2002

**Rappel****Opération brioche**

L'opération brioche aura lieu le dimanche 27 octobre au matin

**Informations**

Il incombe à tout propriétaire de haies ou d'arbres bordant les voies publiques, de veiller à ce que les branches ne dépassent pas les limites des propriétés et soient une gêne pour les usagers.

**Recensement militaire**

Pour le recensement militaire de la 4<sup>ème</sup> période de l'année 2002 ( d'octobre à décembre), devront se présenter en mairie à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2002, les Françaises et les Français nés en octobre, novembre et décembre 1986.

**MEMENTO****Horaires de la Mairie :**

mardi de 14 à 18 heures  
jeudi de 14 à 18 heures  
samedi de 10 à 12 heures

**Horaires de la Poste :**

Du Lundi au Vendredi de 14<sup>H</sup>15 à 16<sup>H</sup>15.  
1 Samedi sur 2 : de 9<sup>H</sup>30 à 11<sup>H</sup>30, à partir du 5 octobre 2002.

**Répertoire téléphonique :**

La Mairie : 03.44.85.01.24  
L'école : 03.44.85.08.69  
Le collège de Ressons : 03.44.42.50.63  
La Poste : 03.44.85.01.28  
Ambulance-Taxi : 03.44.85.08.04  
Médecins : 03.44.85.01.11  
Pharmacie : 03.44.85.07.82

**Les pompiers :**

FOYART J. : 03.44.85.07.62  
PUILLE J-P : 03.44.85.06.88  
TASSART J. : 03.44.85.07.27

**Ramassage des ordures ménagères :**

Tous les mercredis

**Horaires de la bibliothèque intercommunale :**

( Place de la Gare à Boulogne la Grasse )  
mercredi de 14 à 16 heures  
samedi de 15 à 17 heures

**Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.**

Comité de lecture : Dominique BENARD  
Gilbert HARANG  
Patrick KUSZPA  
Yves LEMAIRE  
Jean-Marc MORISOT  
Marie-Christine PINSSON

Mise en page : Dominique BENARD

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE  
Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier tout article dans le but de garantir une bonne compréhension.  
Toute information antérieure à la date de l'actuel *Conchylien* pourra être refusée par manque de place.  
Envoyer vos écrits à la mairie avant le 15 décembre 2002 pour qu'il paraisse dans le numéro 38.

n°37

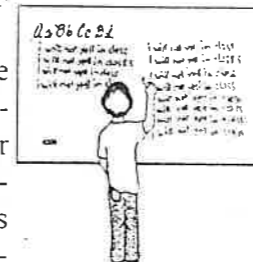
**Le Conchylien****Octobre 2002**Bulletin Municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2002**Sommaire**

Sommaire :	1
Lettre du Maire :	1
Portes ouvertes à l'école :	1
Informations des associations :	2
Environnement :	3
Comité des fêtes :	4 et 5
La réunion du Conseil du 30 août :	6
La réunion du Conseil du 27 septembre :	7
Etat Civil :	8
Informations diverses :	8
Mémento :	8
Bibliothèque intercommunale :	8

**Portes ouvertes**

L'école ouvre ses portes le samedi 30 novembre, de 10 heures à 12 heures.

Au fil des ans, notre groupe scolaire s'est transformé. Venez le découvrir avec vos enfants ou constater les transformations faites depuis que vous l'avez quitté.

**Lettre du maire**

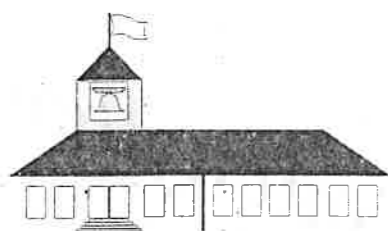
Félicitations aux jeunes conchyliens qui ont brillamment défendu nos couleurs au tournoi de foot-ball du *Pays des Sources*. Seule équipe mixte, ils ont terminé sixième, avec en prime, le challenge du meilleur gardien de but.

Félicitations aussi au club de twirling pour sa prestation le jour de la fête communale. Félicitations enfin à tous ceux qui oeuvrent à l'animation et à l'embellissement de notre village.

En septembre 2001, le conseil municipal s'était déplacé dans le village afin d'étudier les travaux à envisager pour remédier aux problèmes d'inondations. Le curage des fossés, mesure la plus urgente, a été rapidement réalisé et cet été, après le recalibrage du fossé et le doublement des traversées de routes entre la Marlière et la Crainère, nous avons réalisé la partie la plus difficile de ce programme : le curage de la Marlière. Cet important chantier n'aurait pu être réalisé comme il l'a été, c'est-à-dire, à moindre coût, sans le concours efficace et bénévole des agriculteurs et de leur matériel. Nous devons les en remercier chaleureusement.

L'ensemble de ces travaux a été entièrement financé par le budget communal mais la poursuite de ce programme ne pourra se faire qu'après obtention de tous les financements extérieurs.

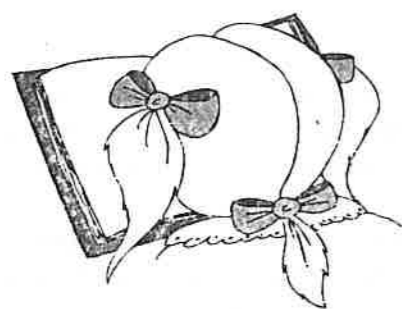
Yves LEMAIRE



L'association des parents d'élèves du regroupement scolaire remercie les membres du Comité des fêtes et leur Président, ainsi que quelques bénévoles du village venus l'aider lors de la kermesse des écoles le 1<sup>er</sup> juin à Canny-sur-Matz.

Leur aide nous est précieuse et sans eux, cette journée ensoleillée ne pourrait avoir lieu !

Merci encore et à l'année prochaine.  
La Présidente,  
Rendu Maryse



**Anciens Combattants**  
39-45 - AFN  
CONCHY-LES-POTS

Lors de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars, le bureau a été renouvelé :

**Président** : M. Clévy Jacques  
**Trésorier** : M. Marouzé Gérard  
**Porte-Drapeau** : M. Baillon Jean-Paul

Notre section remercie toutes les personnes présentes à la cérémonie du 8 mai, celles qui ont partagé notre repas, ainsi que celles qui ont permis de le réaliser.

En souhaitant être encore plus nombreux l'année prochaine.

Le président.



**Les décisions du Conseil Municipal**

**REUNION DE CONSEIL DU 27 SEPTEMBRE 2002\***

L'an deux mil deux, le 27 septembre à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Lemaire Yves, Maire.

Les Membres du Conseil municipal étaient présents, à l'exception de Michel Baillon, excusé

**Ordre du Jour :**

**Renforcement du réseau d'eau potable :**

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil présents qu'il conviendrait de réaliser les travaux de renforcement du réseau d'eau potable *Ancienne RN 17* (1<sup>ère</sup> tranche) et qu'il est nécessaire d'avoir recours au concours d'un Maître d'œuvre.

Le conseil, après délibération, décide de confier la maîtrise d'œuvre des travaux à la D.D.A.F de Beauvais pour un montant de 10 980,00 € HT..

**Indemnités 2002 du Percepteur :**

Le montant des indemnités (de gestion) du Percepteur, s'élève à 265,69 €, pour cette année. Le conseil accepte le montant.

**Eclairage Public :**

La demande de subvention faite auprès de l'Etat en janvier 2002, concernant le Renforcement du Réseau électrique a été refusée.

Le conseil municipal décide de refaire une nouvelle demande de subvention auprès du Conseil Général.

**Inondations :**

Le conseil municipal décide de renouveler la demande de subvention auprès du Conseil Général.

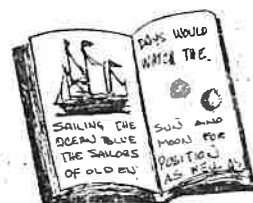
**Journées portes ouvertes :**

Une journée portes ouvertes aura lieu à l'école de Conchy les Pots, le samedi 30 novembre de 10 heures à 13 heures.

**APPEL**  
**AUX PERSONNES DE BONNE VOLONTE**

La Bibliothèque Intercommunale «*Plaisir de Lire*» située à Boulogne-la-Grasse, rue de la gare, se modernise en s'informatisant.

Vous qui aimez, soit toucher les livres, soit la relation avec les gens et le travail de groupe, soit l'informatique et qui pouvez donner **2 heures par mois de votre temps bénévolement**, le mercredi de 14<sup>h</sup> à 16<sup>h</sup> ou le samedi de 15<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>, faites vous connaître auprès de :



M. Payen (Conchy) 03.44.85.06.26  
M<sup>me</sup> Girard (Boulogne) 03.44.85.06.46  
M<sup>me</sup> Lesage (Roye-sur-Matz) 03.44.43.08.55

**Samedi 5 octobre 2002**  
**Journée nationale**  
**De la Sécurité Civile**  
**9 h 00 à 18 h 00**  
**Portes ouvertes**  
**Au Centre de Secours**  
**De Ressons-sur-Matz**  
**Visite guidée**



**Désincarcération de véhicules**  
**à 10 h 30 et 16 h 30**  
**Manœuvres incendies à 15 h 00**

## Les décisions du Conseil Municipal

### REUNION DE CONSEIL DU 30 AOUT 2002

L'an deux mille deux, le 30 août à 20<sup>h</sup>30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Lemaire Yves, Maire.

**Étaient présents** : Lemaire Yves, Ridoux Philippe, Quillet Philippe, Baillon Michel, Beaucamps Eric, Kuszpa Patrick, George Jacky, Cleuet Guy, Grelin Jean, Dewidehem Yvon et Mmes Massoulle Odile, Pinsson Marie-Christine et Harlay Jeannine.

**Absents excusés** : Marouzé Gérard et Puille J-Philippe.

### \* ORDRE DU JOUR \*

#### Rapport annuel sur l'eau

Le conseil municipal approuve le rapport annuel de la SAUR, sur le prix et la qualité des services : analyses bactériologiques satisfaisantes, seule la turbidité a posé des problèmes en juillet.

#### Repas du 3<sup>e</sup> âge.

Le conseil municipal après avoir choisi le menu proposé par le restaurant le Relais, fixe la date du repas des Anciens au 21 septembre prochain. Une participation de 15 € par conseiller, et leur conjoint sera versée au compte du C.C.A.S.

#### Choix du bureau d'étude pour l'assainissement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'opter pour la société G2 ENVIRONNEMENT pour l'étude complémentaire sur l'assainissement.

#### Logiciel Etat Civil

Suite à la demande faite auprès de la société JVS-MAIRISTEM, Monsieur le Maire présente un devis pour l'installation d'un logiciel d'Etat Civil, pour un montant total de : 550 € + 83 € pour la maintenance informatique. Le Conseil donne son accord.

#### Panneau

Le conseil autorise la *Société Historique et Archéologique de Boulogne - Conchy - Hainvillers*, à poser un panneau commémoratif de l'emplacement de l'église Saint Nicaise et de son cimetière, dans l'enceinte du Monument aux Morts.

#### Portes ouvertes aux écoles de Conchy

Une journée portes ouvertes des écoles est envisagée au mois de Novembre prochain.

#### Location salle des fêtes

Le montant de la location de la salle des fêtes est fixé à 230 €, charges non comprises, pour les manifestations publiques.

Les contrats de location seront désormais signés à la Mairie.

## Environnement

Le samedi 24 août, la commission de l'environnement se réunissait pour l'attribution des prix du concours des maisons fleuries.

Après une petite promenade à travers les rues de notre village, les prix ont été attribués :



**Cours fleuries :**  
1<sup>er</sup> prix : Monsieur et madame DOMALAIN  
2<sup>ème</sup> prix : Monsieur et madame FABRY  
3<sup>ème</sup> prix : Monsieur et madame TASSART



**Façades fleuries :**  
1<sup>er</sup> prix : Monsieur et madame COCHEPIN  
2<sup>ème</sup> prix : Monsieur et madame VASSANT  
3<sup>ème</sup> prix : Monsieur et madame KUROWSKI

**Façades arbustes :**  
Monsieur et madame TOURILLON

La remise des prix aura lieu prochainement.

Je tenais à vous remercier pour l'entretien de vos devantures, en particulier, le jour de la fête.

Eric BEAUCAMPS

### Pour la mémoire

Beaucoup d'habitants de Conchy-les-pots connaissent la stèle qui se trouve juste à côté de l'église.

Celle-ci fut érigée au début des années 1960. C'est le prêtre de Conchy, l'abbé GUMIAUX qui en fut l'initiateur. Alors qu'il effectuait du nettoyage autour de l'église, à l'endroit où se trouvait l'ancien cimetière, il trouva des pierres et une croix. Il demanda à monsieur MANSART Robert, maçon à Conchy, d'y construire cette Stèle du Souvenir.

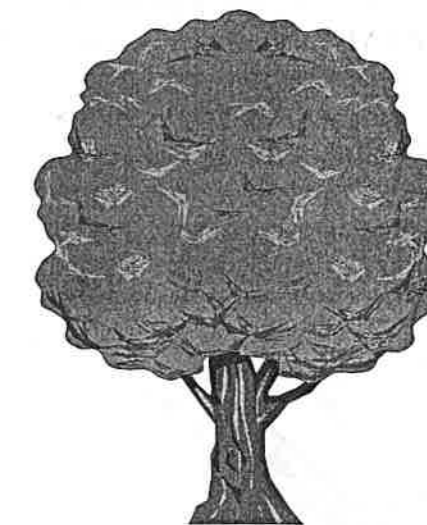
Si ce prêtre fut le responsable spirituel de notre village, on peut dire qu'il était également le jardinier de son église... car celle-ci fut toujours superbement entretenue par ses soins, les arbres et les fleurs y étaient abondants.

Après être resté plus de trente-cinq ans au service de ses paroissiens, il s'en est allé prendre sa retraite dans sa Bretagne natale.

Pour le souvenir de ce Personnage, la Stèle fut fleurie cette année avec des hortensias, fleurs qui abondent en Bretagne... là d'où Il était venu, là où Il repose désormais.

Lucette HARANG

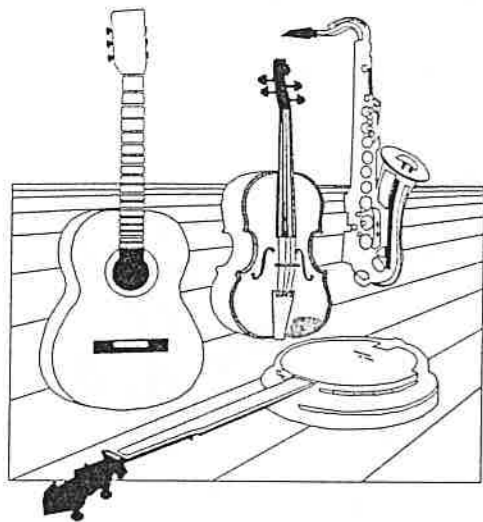
### Portes ouvertes aux pépinières de Conchy



2 et 3 novembre 2002

## INFOS COMITE DES FETES

Un rappel des manifestations depuis juin :



**Samedi 22 juin : Saint Jean.** Comme à l'accoutumée, vous êtes venus nombreux à cette fête qui marque le début des vacances.

Un merci au corps des sapeurs pompiers d'avoir confectionné le brasier et d'en avoir assuré la sécurité. Les barbecues et les friteuses ont fonctionné tard dans la nuit. L'animation a été confié à « **CREANIM** ». Excellente soirée.

**Samedi 13 juillet :** Sous un ciel menaçant, la traditionnelle retraite aux flambeaux, forte d'une cinquantaine d'enfants et autant de parents, s'est déroulée dans la bonne humeur. Le feu d'artifice, de toute beauté et offert par la municipalité, a été tiré par le corps des sapeurs pompiers. De nombreux applaudissements l'ont accueilli. Le bal gratuit était assuré par « **CREANIM** ».

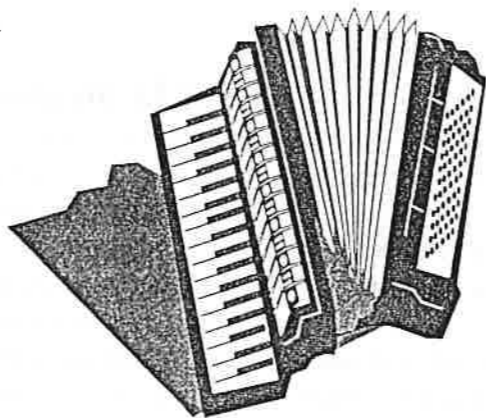
**Dimanche 14 juillet :** Après la cérémonie au Monument aux Morts et le vin d'honneur, s'est déroulé la remise des prix aux enfants ayant participé au concours de dessins. De nombreuses familles étaient présentes. Dans l'après-midi, les jeux offerts aux petits et aux grands se sont malheureusement encore une fois déroulés dans la salle et cela à cause d'une météo défavorable.

**27-28-29 juillet :** Notre fête communale, riche encore une fois de sept attractions foraines, a débuté samedi soir. Le bal gratuit animé par « **CREANIM** » a attiré une grande affluence.

Le dimanche, sous un soleil de plomb, une centaine d'exposants dont quarante Conchyliens, a exposé ses « *trésors* » lors de la 12<sup>ème</sup> édition de la brocante. Un bravo au club de twirling pour sa première sortie publique sous la canicule. Le public nombreux l'a remercié pour son excellente prestation par des applaudissements nourris. Je les félicite personnellement de cette animation complémentaire. Le concert d'accordéon reste toujours prisé par un grand nombre de spectateurs et danseurs. L'animation sonore de la brocante a été assuré par « **CREANIM** ».

Le lundi après-midi, les enfants de la commune ont bénéficié de tours de manège gratuits et de confiseries offerts par la municipalité.

Cette année encore, la fête communale et la brocante ont été une réussite et je remercie tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre. Un merci particulier aux bénévoles qui sont venus spontanément renforcer notre équipe durant ces trois jours. Ils se reconnaîtront.



**Samedi 26 août :** Sur le stade s'est déroulée la sympathique journée « multi-sports » sous un ciel relativement clément. Je regrette la faible participation au concours pétanque. Dix doublettes ont participé en cinq parties dans une bonne ambiance. Merci à M. Weppe pour le management. Au concours Tir à la carabine, 122 cartons ont été tirés, côté fléchettes, 145 cibles.

2 coupes ont été offertes par M. Sanguinette, Conseiller Général, une coupe par M. Yves Lemaire. Cette dernière a été remise par Mlles Lemaire à Anthonin Ramond, 5 ans et demi, récompensant ainsi le plus jeune participant.

Rappel des différents vainqueurs :

Tir à la carabine :	Hommes : Corentin RENDU
	Dames : Maryse RENDU
	Enfants : Mathias BLUGEON
Fléchettes :	Hommes : Gérard HERZEL
	Dames : Roselyne BONNET
	Enfants : Alain PILLOT
Pétanque :	Gérard HERZEL et Robert LAMARCA

Outre les concours officiels, s'est déroulé sur le stade avec notre « arbitre local », M. Lorin, un mini tournoi de football gratuit. Hommes, femmes et enfants y ont participé dans la bonne humeur. Tous les participants ont reçu des mains de M. l'arbitre une médaille souvenir.

Un merci à la centaine de personnes présente durant la journée.

## DATES A RETENIR

**Samedi 26 octobre :** Concours BELOTE. Salle polyvalente à partir de 20<sup>h</sup> 30. Lot à chacun. 6 euros par joueur.

**Lundi 11 novembre :** 11<sup>h</sup> 30 cérémonie de l'Armistice au Monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

**Samedi 16 novembre :** Soirée « *Couscous* », avec animation musicale. Nous vous espérons nombreux à cette nouvelle manifestation.

**Samedi 30 novembre :** Salle polyvalente, *Brocante à Jouets*.

**Mardi 31 décembre :** Réveillon de la Saint Sylvestre.

Pour ces diverses manifestations un détail complémentaire vous sera remis.  
Renseignements au 03.44.85.03.84

Toute l'équipe du comité des fêtes vous remercie pour votre participation. Votre présence récompense notre bénévolat.

Pour le comité  
J.GRELIN